



CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Village des Collectivités Territoriales
1 avenue de Tizé - CS 13600 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX - Téléphone 02 99 23 31 00 - Télécopie 02 99 23 38 00 - www.cdg35.fr - E-mail : contact@cdg35.fr

Délibération n° 24-49 Conseil d'Administration du 03/10/2024

Concours de bibliothécaire 2023 : bilan financier et détermination du coût du candidats admis

Service Concours - Examens
Service Ressources « finances »

• Membres en exercice :	35
• Quorum :	18
• Membres présents :	13
• Pouvoirs :	10
• Suffrages exprimés :	23
• Votes POUR :	23
• Votes CONTRE :	0
• Abstentions :	0

Louis LE COZ, rapporteur, informe les membres du Conseil d'Administration que le concours de bibliothécaire territorial, session 2023, a été organisé par le service Concours du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine pour les collectivités et établissements publics territoriaux de Bretagne, de Normandie et de Pays de Loire.

Le jury de ce concours s'est réuni le 28 septembre 2023 et a déclaré 20 candidats admis.

Éléments d'information sur le concours

Géographie du concours		Collectivités et établissements publics de Bretagne, Normandie et Pays de Loire
Nombre de :	• postes ouverts	20
	• candidats inscrits	348
	• candidats admis à concourir	321
	• présents aux épreuves écrites du 23 mai 2023	167
	• candidats admissibles	55
	• présents aux épreuves orales d'admission	51
	• candidats déclarés admis	20

Éléments financiers sur le concours

		ESTIMATION : à l'ouverture du concours	DÉFINITIF : à l'issue de l'organisation du concours
Coût du concours		96 270.00 €	92 110.43 €
Candidats inscrits	Nombre	500	348
	Coût par candidat	192.54 €	264.69 €
Candidats admis	Nombre		20
	Coût par candidat		4 605.52 €

Ce concours ouvert en 2023 relève des dispositions de la convention cadre pluriannuelle du 8 mars 2019, avec effet au 1^{er} janvier 2019, conclue entre les 14 Centres de Gestion du Grand-Ouest et relative au fonctionnement de la « coopération concours Grand-Ouest » suite au transfert des concours et examens professionnels du CNFPT. Conformément à l'article 9 de cette convention le coût total de ce concours transféré est financé par le budget annexe de la coopération concours adossé au budget principal du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine.



Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, par vote à main levée :

ADOPTENT

- **le bilan financier et le coût du lauréat pour le concours de bibliothécaire territorial 2023** (bilan financier : 92 110.43 € / coût du candidat admis : 4 605.52 €).

AR-Préfecture de Rennes

035-283503563-20241008-66-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 08-10-2024

Publication le : 08-10-2024

Le Secrétaire de Séance

Jean-Pierre SAVIGNAC



La Présidente du Centre
de Gestion d'Ille-et-Vilaine,

Chantal PÉTARD-VOISIN



concours de bibliothécaire 2023

348 inscrits pour 20 postes

bilan financier

Libellé des charges communes	Coût estimatif en €	Dépenses réalisées	Observations
1- Impression réalisée en interne			
1-1 Impression des sujets des épreuves écrites	- €	- €	
1-2 Impression de sujets d'admission	200,00 €	39,00 €	
1-3 Impressions nécessaires à l'organisation des épreuves écrites		9,00 €	
1-4 Impressions nécessaires à l'organisation des épreuves orales, pédagogiques, techniques (...)		5,00 €	
1-5 Impression à destination des jurys (épreuves et jurys)	50,00 €	10,00 €	
1-6 Frais d'affranchissement	50,00 €	41,28 €	
Sous-total	300,00 €	104,28 €	
2- Fournitures papier (en interne)			
2-1 Copies	75,00 €	40,08 €	
2-2 Fournitures diverses (ex brouillon pour les épreuves)	500,00 €	20,04 €	
Sous-total	575,00 €	60,12 €	
3- Location de salles			
3-1 Location de salles			
Épreuves écrites	6 000,00 €	3 968,25 €	
Épreuves orales	1 800,00 €	165,00 €	
3-2 Location de matériel (tables, chaises, informatique et autres)	3 500,00 €	2 624,00 €	
Sous-total	11 300,00 €	6 757,25 €	
4- Coûts salariaux			
4-1 Coûts salariaux et divers	30 000,00 €	36 881,90 €	
4-2 Surveillance des épreuves	500,00 €	2 973,43 €	
4-3 Frais médicaux	- €	100,00 €	
Sous-total	30 500,00 €	39 955,33 €	
5- Rémunérations concepteurs, examinateurs, correcteurs et jurys			
5-1 Conception des épreuves			
Épreuves écrites	- €	- €	hors cellule pédagogique
Épreuve orale de conversation	650,00 €	360,72 €	
5-2 Correction des copies des épreuves écrites	7 500,00 €	4 726,68 €	
5-3 Participation épreuves d'admission	12 000,00 €	9 557,34 €	
5-4 Réunions de jurys	1 800,00 €	1 097,68 €	
5-5 Frais de repas	600,00 €	482,66 €	
5-6 Frais de déplacement et d'hébergement	3 500,00 €	3 764,43 €	
Sous-total	26 050,00 €	19 989,51 €	
6- Prestations de services			
6-1 impression de sujets (imprimeur)	1 800,00 €	1 161,60 €	
6-2 secrétariat handicapé	150,00 €	- €	
6-3 sécurité (agents de sécurité)	250,00 €	302,40 €	
6-4 achat de sujets (cellule pédagogique)	9 000,00 €	8 250,00 €	
6-5 droit de copie	300,00 €	178,20 €	
Sous-total	11 500,00 €	9 892,20 €	
7- Charges de structure et de gestion courante			
7-1 Charges de structure et de gestion courante (services supports, télécommunications, maintenance des matériels, véhicules, indemnités élus, maintenance bâtiment, fluides, entretien et assurances)	16 045,00 €	15 351,74 €	forfait de 20% des dépenses de 1 à 6
Sous total	16 045,00 €	15 351,74 €	
TOTAL GENERAL	96 270,00 €	92 110,43 €	

Coût par inscrit : 264,69 € (pour 348 inscrits)

Coût par lauréat : 4 605,52 € (pour 20 lauréats)